

Madame, Monsieur,

Au moment où vous lisez ces quelques lignes nous ne savons pas quelles seront les conditions sanitaires et l'environnement dans lequel nous évoluerons avec vos enfants à la rentrée. En tout temps, des situations de crise émergent des compétences nouvelles. Certains de nos élèves ont développé leur autonomie, d'autres leur créativité ; certains enseignants ont pris le temps d'un suivi davantage personnalisé, d'autres ont fait un bond en avant dans leur usage de la pédagogie numérique.

L'introduction de tablettes éducatives pour tous les élèves de 6^{ème} va dans le sens d'un apport pédagogique qui est de nature à favoriser les compétences du XXI^{ème} siècle : créativité, autonomie, intelligence collective... Notre collège a vocation dans les différents projets qu'il engage à se renouveler et faire émerger dans le champ éducatif les enjeux sociétaux, à l'image d'un certain Jean-Baptiste de La Salle il y a plus de 300 ans. Du label éco-collège obtenu pour la seconde fois en juin 2020 (tri et déchets) à la demande de labellisation « Etablissement international » en novembre 2020 sans oublier le souci constant du suivi pour l'orientation et de l'épanouissement à travers les « intelligences du corps » dont le sport, le cœur du collège La Salle St Joseph bat pour faire grandir vos enfants.

En exigence. En trouvant sa voie d'excellence. En humanité.

M. TORDOIR
Chef d'établissement

DATES à RETENIR

Fermeture au public estivale : du vendredi 10 juillet soir au vendredi 21 août inclus.

Permanence comptabilité : mercredi 26 août 9h-12h et 13h-16h, le jeudi 27 août 17h-19h30.

Distribution des fournitures par l'APEL : le jeudi 27 août de 18h à 19h30 et le samedi 29 août de 10h à 11h30

Rentrée des élèves de 6^{ème} : Mardi 1er septembre à 8 h 20

Accueil direction-parents de 6^{ème} : Mardi 1er septembre de 8 h 20 à 10 h15, suivi d'un café avec l'APEL

Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Mercredi 2 septembre à 8 h 20

Photos individuelles et de classe : vendredi 4 septembre

Réunion parents de 6^{ème} (PP) : Lundi 7 septembre de 18h30 à 20h

Réunion parents de 4^{ème} - direction-PP : Jeudi 10 septembre de 18h30 à 20h

Réunion parents de 5^{ème} - direction-PP : Jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h

Réunion parents de 3^{ème} - direction-PP : Mardi 22 septembre de 18h30 à 20h

Annulation du séjour d'intégration des 6^{ème} à Santec

Conseils de mi-trimestre : à partir du lundi 30 septembre, premières prises de RDV par les professeurs principaux.

Remise des tablettes éducatives aux familles de 6^{ème} : semaine du 2 novembre, 2 soirées

Fin du 1^{er} trimestre : entre le 23 et le 27 novembre

DOCUMENTS À RETOURNER LE JOUR DE LA RENTREE

AUPRES DE LA VIE SCOLAIRE :

- ✓ Inscription à l'étude du soir

AU PROFESSEUR PRINCIPAL :

- ✓ 6è 5è 4è 3è : Document APEL (réponse obligatoire)
- ✓ 6è 5è 4è 3è : Autorisations dispositif départemental « Orsec Iode »
- ✓ 6è 5è 4è 3è : Formulaire d'abonnement au magazine La Salle international (facultatif)
- ✓ 5è et 3è : Photocopie de la carte d'identité valide jusqu'en juin 2021 (en prévision des séjours)
- ✓ 3è : Carte Européenne pour les séjours à l'étranger (demande à faire près de la CPAM ou de la MSA)

HORAIRES DE COURS :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	8 H 20	à	11 H 25 ou 12 H 20
	13 H 35	à	16 H 40
Mercredi :	8 H 20	à	12 H 20

Les élèves doivent être rangés à 8h20 mn dans la cour et à 13h35.

Les élèves sont accueillis à partir de 8h dans la cour du Collège.

L'entrée des élèves se fait par le portail du haut côté piscine uniquement.

Un parking vélo aménagé se situe à droite du portail, à l'extérieur. Prévoir un anti-vol.

Une étude est organisée les lundi, mardi et jeudi de 16 h 40 à 18 h. Vous pouvez inscrire votre enfant pour un, deux ou trois soirs dans la semaine. Le nombre d'élèves étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas. Le tarif est de **3 €** par étude goûter compris. La demande d'inscription se fait à la vie scolaire. Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	8 H 00	à	18 H 00
Mercredi :	8 H 00	à	12 H 30

L'entrée des adultes se fait exclusivement par l'accueil du groupe scolaire au n°54 rue Alain d'Argentré.

RENTREE DES CLASSES

Attention : **stationnement interdit sur le parking des cars** (parking se trouvant à proximité de la cour).

Les élèves n'apporteront le 1er jour que leur trousse, un agenda, ce qui leur permettra d'emporter leurs livres qui seront distribués le jour de la rentrée. Il est conseillé de se munir d'un porte-clef (clef du casier) et d'un porte-carte (carte de restaurant, de foyer, de transport). Les parents de 6è sont invités à accompagner leur enfant puis à rester pour une présentation faite par la direction de 8h30 à 10h15.

DECLARATION d'ABSENCE

Pour signaler une absence merci de privilégier l'envoi d'un mail à l'adresse **absence@argentre.org** (prénom, nom, classe en objet). Vous pouvez sinon continuer d'appeler l'accueil au 02 99 96 61 53. **La présentation d'un coupon d'absence à la vie scolaire via le carnet de correspondance reste obligatoire.** Pendant la période de confinement et déconfinement de nombreux parents ont utilisé cette boîte à d'autres fins, nous insistons sur le fait qu'à la rentrée l'adresse absence@argentre.org ne sera **utilisable et consultée qu'à cette fin.**

ASSURANCES

Afin de protéger le mieux possible votre enfant, à un prix très compétitif, et de vous alléger d'une nouvelle tâche administrative, l'OGEC La Salle St Joseph souscrit depuis 2 ans une assurance collective pour tous les élèves du groupe



scolaire auprès de « Assurances FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes). Elle est incluse dans les frais de scolarité. L'ensemble des prestations figure sur notre site : [Inscrire votre enfant](#) > [Dossier de rentrée COLLEGE](#)
A ne pas confondre avec la Responsabilité Civile (RC) incluse généralement dans les contrats d'assurance habitation.

CONVENTION DE SCOLARISATION - RAPPEL

Il n'existe aucune obligation de scolarisation sur les 4 années du collège. Décision laissée à l'appréciation du directeur. Tout changement (séparation, type de garde, adresse, RIB...) doit nous être signalé dès que possible. En cas de séparation, les coordonnées des deux parents doivent être fournis afin de permettre l'information aux deux. L'accord du père et de la mère sont nécessaires pour une inscription ou un changement d'établissement.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les cars déposent et reprennent les élèves sur le parking de la piscine. **Le transport scolaire est sous la responsabilité de Vitré Communauté.** Les cours sont maintenus même en cas d'annulation des transports scolaires lors d'intempéries. Nous rappelons l'obligation du port de la ceinture, le respect des chauffeurs et des camarades, la vigilance lors de la descente. En cas de problèmes de comportement Vitré communauté peut exclure temporairement un élève des transports scolaires. Dès la sortie de l'enceinte du collège, les élèves doivent monter au plus vite dans les cars afin de ne pas accumuler des retards pour le retour.

LIVRES ET FOURNITURES

Les livres seront remis le jour de la rentrée, gratuitement à chaque élève pour la durée de l'année scolaire. Chacun s'engage à les couvrir et à en prendre soin. En fin d'année scolaire un prélèvement sera directement effectué en cas de non restitution ou de livre endommagé.

Cette année, les commandes seront à enregistrer en ligne sur le site du fournisseur entre le 08/06 et le 31/07 : <https://shop.majuscule.com/mary/303350>

Le jeudi 27 août de 18h à 19h30 et le samedi 29 août de 10h à 11h30 : remise des lots de fourniture en grande salle de permanence pour les parents qui ont passé commande à l'association des parents d'élèves (APEL).

VETEMENTS TROUVES

Lors de la remise des fournitures par l'APEL les vêtements trouvés par les enseignants d'EPS et la vie scolaire en 2019-2020 seront exposés dans des bacs afin que leurs propriétaires puissent les récupérer.

CARTABLERIE

La cartablierie est un bon moyen pour décharger le cartable en arrivant le matin au collège. Un casier est attribué pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Un cadenas est loué pour chaque casier avec un coût facturé de 2 € par élève sur la facture annuelle. Les casiers sont en libre accès sur la cour du collège tandis que ceux des bâtiments A, B et C ne sont pas accessibles entre 12h40 et 13h30 pendant la fermeture des locaux. Il est demandé de toujours verrouiller les cadenas et de ne pas laisser des affaires le soir ou le week-end. L'établissement se dégage de toute responsabilité concernant les vols dans les casiers.

USAGE DU PORTABLE

L'interdiction du portable au sein du collège La Salle St Joseph en vigueur depuis toujours voit sa pertinence renforcée par les dernières instructions ministérielles. Le collège doit rester un lieu de la relation authentique, de la socialisation, de l'ouverture. En aucun cas nous ne serions accepter que des parents communiquent avec leur enfant pendant la journée sans y voir un manquement éducatif. Pendant les séjours à l'extérieur de l'établissement le portable ne peut être utilisé que pour prendre des photos sur les temps décidés par les enseignants tout en respectant **scrupuleusement le droit à l'image des camarades. Enfin, le portable peut être utilisé ponctuellement à la demande d'un enseignant et après validation de la direction à des fins uniquement pédagogiques de groupe qui ne supposent nullement que chaque élève soit pourvu d'un portable.**

PERTES ET VOLS

Prenez soin de : - Marquer les affaires.

- Signaler la perte au plus tôt à un personnel éducatif ou à un autre adulte responsable.
- Bien fermer votre casier à clef.

SITE INTERNET : <http://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/> Dès la page d'accueil retrouvez les pictogrammes :

- « Découvrez le menu de la cantine » : tous les menus de la semaine.
- « Consultez l'agenda » : connaître et retrouver toutes les dates officielles, mis à jour par la direction.
- « Inscrivez votre enfant » : les documents des dossiers ; pratique en cas de perte ou d'oubli.
- « Accédez à l'espace parent » : Ecole directe pour les notes et le travail
- « A la une » : toute l'actualité du collège mise à jour chaque semaine.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APEL vous accueille, vous accompagne, vous représente et participe à la vie de l'établissement. Un document de l'APEL La Salle St Joseph est joint avec notamment les ventes, festivités, conférences, temps familiaux proposés pour 2020-2021. Notez bien les dates. Vous êtes invités à soutenir l'association :

- En versant la cotisation APEL pour profiter des services en retour. La cotisation sera intégrée à la facturation dès septembre si vous adhérez. **Le coupon réponse APEL doit être impérativement redonné complété même si vous n'adhérez pas.**
- En apportant une aide essentielle en tant que membre du Bureau de Documentation et d'Information, de parents correspondants ou en participant ponctuellement aux manifestations.
- En rejoignant l'équipe APEL et les parents correspondants de la classe de votre enfant.
- Pour 2020-2021 des temps de rencontre APEL avec la direction sont prévus : au travers des nouvelles commissions « numérique », « éco-école », « ouverture internationale » ; à chaque mi-trimestre pour les parents correspondants d'un même niveau.

LABEL « ETABLISSEMENT INTERNATIONAL »

Après l'obtention du label international d'éducation au développement durable « éco école » en 2019 et 2020, le groupe scolaire La Salle St Joseph s'est positionné pour l'obtention en novembre 2020 d'un label « Etablissement international » reconnu par l'Enseignement Catholique.

Tous les parents ayant une culture et des origines étrangères ou évoluant dans un milieu professionnel tourné à l'international ou maniant une langue étrangère couramment sont invités à se manifester auprès de la direction et de l'APEL via nos mails : lasalle-stjoseph@argentre.org et apel@argentre.org Objet : Label International

CONSTITUTION DES CLASSES

Pour rappel la constitution des classes élaborée par des commissions d'enseignants et en lien avec la direction prend en compte en premier lieu les choix d'options, l'obtention d'un niveau équivalent dans toutes les classes avec une juste répartition des profils d'élèves au sein de celles-ci. Que chaque enfant soit avec ses meilleurs amis ne rentre pas dans nos critères car impossible à tenir techniquement sauf dans certains cas très rares d'enfants isolés. Nous veillons à associer les élèves d'une même commune, à séparer des binômes jugés comme non vertueux et à suivre en 6è les préconisations des enseignants de CM2.

OPTION BASKET en 4è 3è

Proposée en fin d'année aux futures filles de 4è et 3è, la séance se déroulera le jeudi de 15h30 à 17h30 à la salle de basket municipale encadrée par Yann Bonder, entraîneur diplômé.

PARCOURS d'EDUCATION à LA RELATION

Ce parcours propre à La Salle St Joseph répond à un enjeu éducatif de formation humaine qui correspond à l'axe 3 de notre projet éducatif lasallien « Construire l'homme et dire Dieu » ainsi qu'aux orientations de l'enseignement catholique. Parmi les propositions fortes de la rentrée, figure pour tous les 6è des séances de « Mieux vivre ensemble » afin de mieux se connaître et de mieux appréhender sa relation à l'autre. Séances encadrées par des adultes de l'établissement ayant suivi une formation de 3 jours avec « Générations Médiateurs ».

LA MINI-ENTREPRISE

Nouvelle option proposée aux 4è et reconnue par l'association nationale « Entreprendre pour apprendre », elle repose sur la valorisation et l'investissement au sein d'un projet collectif et la découverte de l'entrepreneuriat. Les élèves auront à imaginer un produit, organiser leur équipe, trouver des financements, penser la communication, fabriquer le produit, organiser les ventes, participer au salon régional des mini entreprises avec 1300 jeunes.